

## CONSEIL D'ÉTAT

### Arrêté publiant divers actes législatifs

**Le Conseil d'État de la République et Canton de Neuchâtel,**

sur la proposition de son président,

*arrête :*

**Article unique** Les actes législatifs suivants sont publiés dans la Feuille officielle :

1. Décret portant approbation de la réorganisation spatiale de l'Hôpital neuchâtelois (Établissement hospitalier multisite cantonal), du 2 novembre 2016.
2. Décret soumettant au vote du peuple :
  - a) l'initiative législative populaire cantonale intitulée « Pour deux hôpitaux sûrs, autonomes et complémentaires »
  - b) le contre-projet du Grand Conseil sous forme d'un décret portant approbation de la réorganisation spatiale de l'Hôpital neuchâtelois (Établissement hospitalier multisite cantonal), du 2 novembre 2016.

Neuchâtel, le 16 novembre 2016

Au nom du Conseil d'État :

*Le président,*  
J.-N. KARAKASH

*La chancelière,*  
S. DESPLAND

(Décrets publiés dans la Feuille officielle N° 46 du 18 novembre 2016)